

### **Charte du bon marcheur qui engage chaque adhérent**

**Respectons les consignes données par les responsables des activités concernant la sécurité et le code de la route.**

**Restons sur les sentiers.** Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme.

Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles. Pour les traversées de route, suivez les consignes de l'encadrant.

**Refermons les clôtures et les barrières.** Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui.

Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage.

**Gardons les chiens en laisse.** Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !

Pour le confort et la sécurité de tous, gardez vos animaux de compagnie en laisse.

**Récupérons nos déchets.** Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Choisissez les produits que vous utilisez. Ramassez et remportez vos déchets avec vous. Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

**Partageons les espaces naturels.** La marche n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins.

Partagez l'espace naturel avec les autres activités sportives et restez attentifs aux autres usagers.

**Laissons pousser les fleurs.** Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet.

N'arrachez pas de fleur, de bourgeon ou de jeune pousse mais apprenez à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement naturel.

**Soyons discrets.** Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.

Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir. Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait.

**Privilégions le covoiturage et les transports en commun.** Le transport est l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre. Préférez le covoiturage ou les transports en commun pour vous rendre sur le lieu de la marche. Restez sur les voies ouvertes aux véhicules et garez-vous dans les espaces prévus à cet effet.